



SHOW BIKE TOUTES MARQUES

CONTACT ANTHONY
 HARLEY DAVIDSON – TROYES CHAPTER FRANCE
 Mail - troyes.vtwinsdays@gmail.com
 Tél – 0630929243 ou 0640666715

FICHE INSCRIPTION				
LA MOTO (Joindre une photo)				
MARQUE	MODÈLE		ANNÉE	
PRÉPARATEUR		GARAGE		
MODIFICATION EFFECTUÉE				
LE MOTARD PARTICULIER				
NOM	PRÉNOM	VILLE	MAIL	TÉL.
CLUB				
NOM DU CLUB				
REPRÉSENTANT DU CLUB				
NOM	PRÉNOM	VILLE	MAIL	TÉL.



**TROYES CHAPTER FRANCE
HARLEY DAVIDSON TROYES**

RÈGLEMENT SHOW-BIKE

(À RETOURNER AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION)

ARTICLE 1 – TROYES CHAPTER FRANCE et HARLEY DAVIDSON TROYES organisent entre le vendredi 26 mai 2023 et le 28 Mai 2023 un SHOW-BIKE réservé aux particuliers à l'occasion de son évènement « TROYES V-TWINS DAYS 2023 » qui se déroulera au Parc des Expositions, 20 rue des Gayettes à TROYES (10000).

ARTICLE 2 – Ce Show-Bike est destiné à toutes les motos et à toutes les marques. Il est réservé aux particuliers qui s'engagent lors de leur inscription à ce que leur moto soit en bon état de marche. Les motos sélectionnées le seront sur des critères objectifs et devront évidemment avoir un minimum de préparation et de transformation. Chaque participant s'engage à déclarer sur la fiche d'inscription les modifications et travaux effectués sur leur machine.

ARTICLE 3 – Le nombre d'inscriptions est limité à 10 motos. Les participants doivent adresser la fiche d'inscription comportant les coordonnées de la personne à contacter ainsi qu'une photo de leur moto. L'organisateur pourra décider d'augmenter le nombre de motos acceptées et se réserve le droit d'accepter sous certaines conditions des motos qui n'auraient pas été préinscrites.

ARTICLE 4 – Cette demande devra être transmise avant 1^{er} Avril 2023 à :

TROYES CHAPTER FRANCE

1 Rue Paul Cézanne

10120 SAINT-GERMAIN

ou par mail à l'adresse suivante : troyes.vtwinsdays@gmail.com

Les participants dont la candidature aura été retenue seront prévenus par courrier ou mail au plus tard le 15 avril 2023.

ARTICLE 5 – Engagements pris par les concurrents dont la candidature aura été retenue :

- À transporter leur moto à leurs frais jusqu'au lieu du Show-Bike ;
- À se présenter avec leur moto à l'accueil du Show-Bike du Parc des Expositions situé 20, rue des Gayettes à 10000 TROYES le vendredi 26 mai 2023 à 14 heures ;
- À présenter une moto propre et en état de marche. L'organisateur se réserve le droit de demander aux participants de démarrer leur moto ;
- À exposer leur moto pendant toute la durée de l'évènement ;
- À autoriser gracieusement toutes publications photographiques, télévisuelles ou vidéo de la ou des motos exposées ;
- À accepter le présent règlement dans son intégralité ;

- À accepter et respecter le verdict du jury dont les décisions sont sans appel ;
- À récupérer leur moto le dimanche 28 mai 2023 à partir de 17 heures et de laisser leur véhicule exposé durant toute la durée de cette animation.

ARTICLE 6 – Les participants devront être présents le dimanche 28 Mai 2023 à 15 heures 30 afin de recevoir leur trophée.

ARTICLE 7 – Le jury sera composé de professionnels participant au Show-Bike et de membres de l'organisation. Leur jugement tiendra compte des travaux effectués sur les motos, de l'esthétisme des machines et du vote du public et visiteurs ayant participé à cet évènement.

ARTICLE 8 – Les prix ne sont pas cumulables. Les éventuels bons d'achats, lots et trophées ne sont ni repris ni échangés.

ARTICLE 9 – Les motos seront déposées le vendredi 26 Mai 2023 à partir de 14 heures et laissées jusqu'au dimanche 28 Mai 2023 à 17 heures. Ce Show-Bike est organisé à l'intérieur du parc des Expositions, un hall fermé et surveillé 24h/24h.

ARTICLE 10 – L'organisateur se réserve le droit de modifier la liste des prix et des horaires en raison des conditions particulières pouvant lui être imposées par le déroulement de la manifestation.

ARTICLE 11 – Chaque participant de ce Bike-Show se verra remettre 2 Pass Week-End qui permettront d'accéder à toutes les animations du TROYES V-TWINS DAYS 2023. Chaque participant est responsable des Pass qui lui sont remis. Aucun nouveau Pass ne sera distribué. Chaque participant s'engage à respecter les horaires, le règlement et le sens de circulation de cet évènement.

Fait à SAINT – GERMAIN (10120)
TROYES CHAPTER FRANCE
1 rue Paul Cézanne
10120 SAINT -GERMAIN



**TROYES CHAPTER FRANCE
HARLEY DAVIDSON TROYES**

ACCEPTATION

(À RETOURNER AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION)

« Je déclare avoir reçu un exemplaire du règlement SHOW-BIKE organisé durant l'évènement TROYES V-TWINS DAYS 2023 au Parc des Expositions de TROYES (10000) les 26 – 27 et 28 Mai 2023. Je reconnais avoir pris connaissance de ce règlement que j'accepte sans réserve. »

Fait à (Lieu)

Le (Date)

NOM

PRÉNOM

SIGNATURE